

## Rapport de la Commission ad hoc

### Chargée d'examiner le postulat :

**Demande d'étude d'une subvention de l'abonnement des transports publics pour les retraité.e.s, les personnes au RI, les étudiant.e.s et apprenti.e.s domicilié.e.s au Mont-sur-Lausanne (Municipal responsable du dossier : M. Olivier Descloux)**

La commission ad hoc s'est réunie le lundi 11 avril 2022 dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe Blanc pour examiner le postulat cité en titre à la suite de son renvoi en commission lors de la séance du conseil communal du 14 février 2022.

Elle s'est constituée comme suit :

Le président :	Christophe Blanc	Présent
Le rapporteur :	Olivier Weber	Présent
Les membres :	Pietro De Gregorio	Présent
	Aydin Durmaz	Présent
	Bertrand Martinelli	Présent
	Michel Chardonnens	Présent
	Bernard Stettler	Présent

Après revue du postulat, la commission propose de l'amender afin de cibler l'étude sur les personnes relevant de dispositif d'aide ou de subvention en lien avec leur situation socio-économique.

### Amendement

- **Demande d'étudier les possibilités de mise en œuvre et le coût d'une subvention par forfait de l'abonnement des transports publics lausannois (TL) pour les personnes qui en ont besoin ayant leur domicile légal dans la commune : par exemple retraité.e.s au bénéfice de prestations complémentaires, les personnes bénéficiant d'un subside à l'assurance maladie**

### Conclusion

La commission ad hoc chargée d'examiner le postulat recommande à l'unanimité d'accepter le postulat tel qu'amendé et le renvoyer à la Municipalité pour étude.

Le Mont-sur-Lausanne, le 28 avril 2022

Le président : Christophe Blanc

Le rapporteur : Olivier Weber

